

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 67/88/SPCG portant nomination d'un agent: contractuel en qualité de chef du Service de l'Information

n° 67/88/SPCG

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
5 juillet 1967

Numéro JO
n° 8 du 05/07/1967

Date du numéro
5 juillet 1967

VISAS

Vule. décret no 56-1228 du 3 décembre 1956, modifié par celui du 4 avril 1957 relatif à l'organisation des services publics civils dans les Territoires d'Outre-Mer : Vu le décret n° 57-813 du 22 juillet 1957 portant institution d'un Conseil de Gouvernement et extension des attributions de l'Assemblée Territoriale en Côte Française des Somalis, notamment en son article 22 : Vu l'arrêté n°9 36/SPCG du 15 mars 1958 portant nomination de M. Jean-Paul Poinsoy en qualité de chef du Service de l'Information : Vu l'arrêté n° 60/42/SPCG du 23 juin 1960 confirmant les nominations des Chefs des services publics territoriaux

Vula décision n° 1202/BPE accordant à M. Poinsoy un congé administratif de fin de séjour : Vu la Convention collective territoriale du 20 mars 1961 : Vu le contrat de travail intervenu entre le Chef du Territoire et Mme Madeleine Cartier

Sur. proposition du Ministre des Affaires intérieures : Le Conseil du Gouvernement entendu dans sa séance du 28 juin 1967,

TEXTE INTÉGRAL

Art.1er, — Mme Madeleine Cartier, agent contractuel, est nommée, pour compter du 3 juillet 1967, chef du Service de l'information, en remplacement de M. Jean-Paul Poinsoy, attaché de préfecture, titulaire d'un congé administratif de fin de séjour. Art. 2. — Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Par le Chef du Territoire,Président du Conseil de Gouvernement eLe Vice-Président du Conseil de Gouvernement,ALI AREF BOURHAN. .